

Brève - Brésil - Rapport du CIMI sur la violence à l'encontre des peuples indigènes

Author : Rédaction RC

Categories : [Brèves](#)

Date : 24 septembre 2016



Dans un rapport de 172 pages, le Conseil indigène missionnaire (CIMI) du Brésil, organe lié à la Conférence épiscopale du Brésil (CNBB), a publié les données relatives à 2015 concernant la « violence à l'encontre des peuples indigènes au Brésil ».

Les données montrent qu'en 2015, l'invasion constante et la dévastation des terres délimitées est demeurée inchangée. Le rapport attire l'attention sur l'augmentation du nombre des attaques contre les champs des communautés Guarani et Kaiowá, dans le Mato Grosso do Sul. Le Président du CIMI, S.Exc. Mgr Roque Paloschi, Archevêque de Porto Velho, demande, dans la présentation du rapport : « Pourquoi les mêmes pratiques criminelles se répètent-elles sans que soient adoptées des mesures effectives ? Jusqu'à quand devons-nous présenter ce type de rapport ? ».

Fides signale certaines données de cet important document. Le rapport observe qu'il a été fait peu de chose pour régulariser le statut des terres indigènes. Selon la Constitution fédérale, toutes les terres indigènes traditionnelles auraient dû être délimitées dès 1993, soit cinq ans après la promulgation de la Constitution. Toutefois, selon l'enquête du CIMI, au 31 août 2016, 654 territoires indigènes du Brésil étaient encore dans l'attente d'actes administratifs de l'Etat nécessaires à lancer les procédures de démarcation. Ce nombre correspond à 58,7% du total des 1.113 terres indigènes du pays.

En ce qui concerne la violence, selon les données officielles du Secrétariat spécial de Santé indigène (SESAI) et du District sanitaire indigène du Mato Grosso do Sul (DSEI-MS), 137

homicides d'indigènes ont eu lieu dans l'ensemble du pays dont 36 au sein du DSEI-MS. Des 87 cas de suicides d'indigènes enregistrés sur le territoire national brésilien, 45 ont eu lieu au Mato Grosso do Sul, en particulier au sein des communautés Guarani et Kaiowá. Entre 2000 et 2015, ont été enregistrés 752 cas de suicide dans ce seul Etat. Une récente étude menée par l'UNICEF et par le Groupe de travail international pour les affaires indigènes (IWGIA) sur les groupes d'ethnie Guarani et Kaiowá, affirme que les jeunes indios de ces communautés portent en eux un traumatisme dérivant des récits de leurs parents, histoires d'exploitation, de violence, de mort et de perte de la dignité humaine. Le rapport prend également en considération les données partielles concernant la mortalité infantile indigène. Les trois principales causes de mort reportées sont la pneumonie (8,2%), la diarrhée et les gastroentérite d'origine infectieuse (7%).

[Source](#) Agence Fides